

Questions orales

au problème, soit une réduction plus prononcée des dépenses publiques et une révision du plan financier?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, j'ai entendu à maintes reprises le premier ministre répondre à certaines questions des députés d'en face à la Chambre en disant exactement ce que j'ai affirmé dans le discours du budget, soit que les réductions annoncées dans le budget à elles seules nous permettront d'atteindre notre objectif, c'est-à-dire un déficit égal à 3 p. 100 du PIB en trois ans.

Le premier ministre a souvent ajouté qu'on trouve aussi dans le budget mention de l'examen complet du fonctionnement de l'État qui sera entrepris par le ministre chargé du Renouveau de la fonction publique et qui nous amènera à revoir entièrement le rôle du gouvernement. Dans le cadre de cet examen, nous allons aussi repenser notre façon d'aborder l'économie; ce point est un élément essentiel de notre budget et de notre plan global qui vise, en bout de ligne, une revitalisation complète des finances du pays.

* * *

[Français]

LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac): Monsieur le Président, moi aussi je pose ma question au ministre des Finances.

À la fin février, le gouvernement du Québec donnait le feu vert à Hydro-Québec pour entreprendre les travaux de construction du projet Sainte-Marguerite, dans la région de Sept-Îles, région fortement touchée par le chômage. Au moment de cette annonce, le Québec avait obtenu des garanties politiques qu'Ottawa souscrirait au projet. Or, faute de permis fédéraux, la construction du barrage qui devait commencer la semaine prochaine pourrait être reportée.

Le ministre qui propose peu pour créer des emplois pourrait-il avoir au moins la décence de ne pas mettre des bâtons dans les roues de ceux qui veulent en créer et peut-il nous donner des garanties que le gouvernement fédéral accordera les autorisations nécessaires pour permettre à Hydro-Québec d'aller de l'avant dans le projet qui respecte le cours actuel des rivières et créera...

• (1130)

Des voix: Question!

Le Président: À l'ordre! Les questions deviennent un peu longues. Je demanderais que les questions et les réponses soient un peu plus courtes.

[Traduction]

M. Joe Fontana (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Je tiens à remercier le député de sa question.

Lorsque le gouvernement a annoncé, le 24 février, qu'il avait accepté le rapport du BAPE sur le projet d'Hydro-Québec, il a

également signalé à ce moment-là qu'il allait prendre certaines mesures avant d'accorder un permis.

Comme le député devrait le savoir, il faut protéger l'environnement et c'est ce que nous allons faire; le ministère des Transports travaille en étroite collaboration avec la province, ainsi que les autres parties, afin de mettre au point les derniers détails relativement à ce permis. Cela ne fait qu'un mois que le gouvernement a accepté le projet, mais le permis ne sera pas délivré tant que tous les éléments ne seront pas en place.

Je peux garantir à mon collègue que nous nous préoccupons des emplois en jeu et que nous souhaitons que ce projet aille de l'avant, mais il n'en demeure pas moins que des conditions doivent être respectées avant que le permis ne soit accordé. Nous travaillons sans relâche pour que ce projet aboutisse.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac): Monsieur le Président, quel bel exemple de la lourdeur du système fédéral. Est-ce que le ministre des Finances pourrait aujourd'hui nous donner la garantie que, d'ici la fin de la semaine prochaine, des autorisations fédérales soient données au Québec pour que les travaux puissent débuter dans une région où le chômage est flagrant?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique): Monsieur le Président, au contraire, les tractations qui ont pris place concernant la rivière Sainte-Marguerite ont été un excellent exemple de coopération fédérale-provinciale.

Nous en sommes venus à un accord complet avec la province sur la description du projet, sur le processus, sur le contenu. Il y a actuellement un permis qui doit être émis par le ministère des Transports. Le permis, évidemment, doit être complexe et détaillé. Il reste encore un certain nombre d'informations qui doivent être fournies par la province de Québec. La province nous assure qu'elle nous fournira ces informations très bientôt. Nous devrions, dans les prochaines semaines, être en mesure d'émettre le permis, avec la coopération complète de la province de Québec.

* * *

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

M. Ed Harper (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

Selon un sondage publié hier par la firme Peat Marwick Thorne, un Canadien sur six se considère maintenant comme un anarchiste face à l'impôt et juge qu'on doit féliciter les fraudeurs du fisc. Les intéressés justifient leur attitude par le fait que le gouvernement est incapable de contrôler ses dépenses.

Le ministre est-il d'accord pour dire qu'une façon importante de résoudre ce problème serait de sabrer dans les dépenses et d'encourager ainsi les Canadiens à participer à nouveau à l'activité économique normale du pays?

Mme Susan Whelan (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je tiens à reconnaî-